Appel #41 des Pôles de compétitivité WAGRALIM et GREENWIN - Spécial H20

Objectifs

Les thématiques visées dans cet appel concernent l'eau, par exemple (liste non exhaustive) :

> Technologies innovantes de **dépollution de l'eau**
> **Optimisation de l'utilisation et la gestion de l'eau** dans des procédés industriels, agricoles ou au sein de l'habitat
> **Intégration** de la gestion de l'eau dans les **systèmes de gestion des bâtiments**
> **Remplacement de l'eau potable par des eaux moins traitées** dans des procédés industriels
> **Décontamination de pathogène** de l'eau
> Structures innovantes de **stockage d'eau**
> **Collecte des eaux pluviales** et gestions des précipitations ; modèles atmosphériques, etc.
> **Hydroponie et aquaponie** avec **gestion des effluents**
> **Suivi de la qualité des eaux** ; analyses en continu, accès aux données à distance
> Alimentation en **eau potable en zone impactées par des événements climatiques**
> Procédés innovants de **réutilisation des eaux** dans les processus industriels (ReUse),
> **Récupération et valorisation des matières** d'intérêt issues du traitement des eaux usées dans les processus industriels (agroalimentaires)

NB : Il sera également possible de soumettre des propositions **dans les autres secteurs et domaines d'activité stratégiques du pôle GreenWin**, au cours de cet appel #41.

Pour plus d'informations sur cet appel à projets, rendez-vous ici .

Téléchargez ici le formulaire pour votre lettre d'intention

Soumission : 08 septembre 2023
Durée : De 2 à 4 ans
Porteur(s) : Entreprise

Conditions d'éligibilité

Projets collaboratifs

Les projets R&D doivent viser le développement d'**innovations** technologiques et non-technologiques aboutissant à la mise sur le marché de **nouveaux produits, procédés ou services**.

Ceux-ci doivent permettre, à terme, la création d'emploi et de valeur sur le territoire wallon.

Les projets sont **collaboratifs** ; le consortium devra être formé (au minimum) de 2 acteurs de la recherche (Universités, Hautes Écoles (et Centres de Recherche associés), centres de recherche agréés ou organismes publics de recherche) et de 2 entreprises, dont au moins une PME.

Cette collaboration permet d'intégrer dans un même projet plusieurs acteurs d'une chaine de valeur (client/ fournisseur ou 2 sous-traitants d'un même client , …) et ainsi augmenter l'impact du projet et de mutualiser les expertises et ressources

Budget

Pas de limites budgétaires.

HE et CR associés financés à 100 % que ce soit Recherche Industrielle (RI) ou Développement Expérimental (DE)

Au moins 65% du budget du projet est destiné aux entreprises.

Bailleur de fonds

- **SPW EER**

Propriété intellectuelle

- **Centre de Recherche**
- **Entreprise**
- **Haute Ecole**

Mots-clés

Cycle de l'eau, Décontamination, Dépollution, Eau, Eaux pluviales, Gestion de l'eau, Pathogènes, Réutilisation, Valorisation effluents

Contacts SynHERA

- Michele BUSCEMI (buscemi.m@synhera.be)

Critères de sélection

Respect du calendrier:

2 octobre 2023 : Lettre d'intention

6 décembre 2023 : Dépôt de l'avant-projet au pôle

22 décembre 2023 : Dépôt de l'avant-projet final au SPW

Semaine du 15 janvier 2024 : Réunion de diagnostic de maturité : défense de l'avant-projet face aux experts du pôle, aux référents du Jury du Gouvernement et au SPW.

1 mars 2024 : Dépôt du projet complet à GreenWin et/ou Wagralim

Semaines :11 mars ou 18 mars 2024 : Comité d'évaluation Wagralim et/ou GreenWin défense du projet face aux experts des pôles, au Conseil d'Administration des pôles et au SPW.

1 avril 2024 : Dépôt du projet complet validé et sélectionné par GreenWin et/ou Wagralim